



DOSSIER DE CANDIDATURE

SECTION SPORTIVE

FOOTBALL

de la 6^{ème} à la 3^{ème}

« Pratiquer le football et étudier »
de la 6^{ème} à la 3^{ème} au Collège Hutinel
de Gretz Armainvilliers

Collège Hutinel

1, rue de Paris

77220 Gretz Armainvilliers

Tél. : 01 64 07 83 83 – Fax : 01 64 06 47 36

Collège Hutinel

Le Collège Hutinel accueille près de 600 élèves. Les élèves du Collège représentent brillamment leur établissement dans les différents championnats districts, départementaux, et académiques dans diverses disciplines sportives : badminton, cross country, football, basketball et Judo. Le pourcentage de licenciés à l'AS du collège est l'un des plus importants de France.

Organisation de l'année scolaire

➤ Programme et emploi du temps :

Les élèves des classes de « Section Sportive Football » suivent le [même programme scolaire](#) que chacune des autres classes de l'établissement.

Deux fois deux heures de football, les mardis et jeudis de 15H50 à 17H50 viennent compléter l'emploi du temps. (Modifications possibles)

A cela s'ajoute, [la pratique dans le cadre de l'association sportive le mercredi après-midi](#) pour les compétitions et le futsal le mardi et vendredi midi.

A la demande et selon les besoins, les élèves de la section sportive pourront bénéficier d'un [soutien scolaire](#).

➤ Entraînements et compétitions :

Une programmation annuelle est établie à partir des lignes directrices données par la Fédération Française de Football.

Les cours de football sont assurés par un professeur d'EPS diplômé, et se déroulent sur un terrain en herbe ou un terrain synthétique selon la période.

Les compétitions obligatoires du championnat UNSS Excellence ont lieu les mercredis après-midi.

En Juin 2014 et 2016, les élèves se sont brillamment qualifiés à la Finale du Championnat de France des Sections Sportives qui avait respectivement lieu à Chambéry et Rodez.

➤ Partenariat :

Le club de Gretz Tournan de Football étant partenaire de la section du collège, les élèves entrant en section doivent obligatoirement être licenciés au club. Cela nous permet un suivi plus individualisé de nos élèves et donc une meilleure progression.

Recrutement et dates des tests

La Section Sportive est accessible à n'importe quel élève (fille ou garçon) en classes de CM2, 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} cette année qui en fait la demande.

10 à 12 élèves par niveau de classe (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}) peuvent être retenus pour intégrer cette section à la rentrée scolaire.

Le recrutement s'effectue selon deux étapes :

1. Tests football :

- Jonglages, tests techniques, tests vitesse.
- Observation du candidat sur jeux réduits et au cours de matchs.

Le jury est constitué de Cadres Techniques du District 77 de Football, entraîneurs des clubs locaux et professeurs E.P.S. diplômés d'Etat de Football

Les épreuves sportives se dérouleront

le Mercredi 17 Mars 2021 :

De 13h à 16h au stade Laumondé pour les futurs élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Attention, tout élève entrant en section sportive devra être licencié au club de football de Gretz-Tournan !

La convocation pour les tests sera envoyée après réception du dossier de candidature. Cette convocation fait office de justificatif d'absence pour son établissement d'origine si besoin. Les gestes barrières et la distanciation doivent être respectés.

2. Les dossiers scolaires des candidats sont ensuite étudiés par une commission d'admission présidée par le chef d'établissement.

Efforts dans le travail scolaire et sérieux dans l'attitude et le comportement sont les exigences attendues lors de l'étude des bulletins scolaires et tout au long de l'année à venir.

Dossier à renvoyer impérativement au collège
avant le Mercredi 10 Mars 2021

Collège Hutinel (à l'intention de Mr MAHILY)

1 rue de Paris 77220 GRETZ ARMAINVILLIERS Tel : 01 64 07 83 83 Fax : 01 64 06 47 36

Dossier de candidature pour l'année scolaire 2021/2022

Nom : Prénom : Classe actuelle:
Date et lieu de naissance : Boursier : Oui O Non O

Renseignements familiaux :

	<u>Père</u>	<u>Mère</u>
NOM-Prénom
Adresse

Téléphone

PHOTO
OBLIGATOIRE

Renseignements Scolaires :

Etablissement actuel (2020/2021) : Ville :

Appréciations sur le comportement et le travail scolaire* :

Tampon du Chef
d'établissement

*(A faire remplir obligatoirement par l'instituteur ou le professeur principal)

ATTENTION : Votre inscription au collège sera effective en cas d'admission définitive suite à la commission scolaire.

Renseignements sportifs :

Club actuel : Poste(s):
Division du championnat : Droitier : Gaucher :

Pièces à joindre obligatoirement au dossier (tout dossier incomplet sera systématiquement refusé) :

- 1 photo collée.
- 2 enveloppes timbrées libellées à votre nom et adresse.
- La photocopie des carnets de notes ou bulletins du premier et second trimestre de l'année scolaire 2020/2021.
- L'autorisation de concourir pour les épreuves sportives le mercredi 17 Mars 2021.
- La photocopie (recto/verso) de votre licence F.F.F. de la saison en cours
OU un certificat médical de non contre indication à la pratique du football.
- Un chèque de 15 € à l'ordre de l'Association Sportive du collège Hutinel en règlement des droits d'inscription aux tests d'entrée (secrétariat, jury du concours...).

Autorisation de concourir / Attestation d'assurance

EPREUVES SPORTIVES DU CONCOURS D'ENTREE EN SECTION SPORTIVE FOOTBALL DU COLLEGE HUTINEL

Je soussigné(e)(Nom Prénom)

Père, Mère du jeune.....(Nom Prénom du candidat)

Né(e) le..... à.....(Date et lieu de naissance)

Autorise mon fils / ma fille à participer aux épreuves sportives du concours d'entrée en
SECTION SPORTIVE FOOTBALL du collège Hutinel à Gretz Armainvilliers

**Le Mercredi 17 Mars 2021 de 13h à 16h
au stade Laumondé de Gretz Armainvilliers**

Je CERTIFIE SUR L'HONNEUR que mon fils / ma fille est assuré(e) contre les accidents
pouvant survenir au cours de ces épreuves, conformément à la réglementation en vigueur.

Je DECLARE dégager le District de Seine et Marne de Football et le Collège Hutinel de
TOUTES responsabilités en cas d'accident pouvant survenir à mon fils / ma fille ou de son
fait pouvant survenir au cours des épreuves techniques et physiques de ce concours.

J'AUTORISE les responsables du concours à faire intervenir le médecin et/ou prendre
toutes dispositions utiles en cas d'accident nécessitant une hospitalisation d'urgence
(intervention - anesthésie).

Fait à....., le.....

SIGNATURE OBLIGATURE

Numéros de téléphone en cas d'urgence :

1-.....

2-.....

NOTA : LA LICENCE-ASSURANCE SUFFIT

Indiquer son numéro :.....

Le nom du club d'appartenance :.....